

LA GAZETTE ESTAGNOLE

Le bulletin d'information de l'équipe municipale



Le mot du Maire

C'est à l'aube de cette nouvelle année que je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2023. Que cette année apporte joie, santé et bonheur pour vous tous ainsi que vos proches. L'année 2022 sera celle qui nous aura permis de retrouver une vie sans ou peu de restrictions sanitaires. J'espère vivement que tout cela est derrière nous afin que chacune et chacun d'entre nous retrouvent le plaisir du partage.

Nous sommes désormais à la moitié du mandat que vous nous avez confié.

Plusieurs projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation ou d'étude. La lourdeur des dossiers de conception et de recherche de financement nous demande d'être persévérants et surtout patients.

Notre priorité est de porter haut les couleurs de notre village, gérer la commune au profit de ses habitants, lui donner les moyens de se développer, et enfin et surtout, être à l'écoute de toutes et tous, c'est vous permettre d'être à la fois acteur du développement.

Il est impératif de préserver tous nos services pour renforcer l'attractivité de notre commune. Estant à la chance d'avoir une activité économique et des services qui répondent aux besoins de notre population. Il est donc primordial d'être toujours attentif aux demandes de chacun afin de les maintenir. Au quotidien, nous répondons aux sollicitations, travaillons avec méthode, application, sérieux, et tout ça dans la bonne humeur !

Les nombreuses associations accomplissent un travail considérable dans de nombreux domaines de la vie municipale : culture, art, détente, social. A ce titre, je remercie chaleureusement les présidentes et présidents des associations et l'ensemble des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année. Leur engagement contribue à l'attractivité de notre commune, et nous le constatons avec l'évolution favorable de notre démographie.

Je ne peux pas terminer mon mot sans remercier tous les habitants qui s'impliquent et qui œuvrent par leur investissement à rendre notre vie de tous les jours meilleure.

Pour 2023, je souhaite que notre cap soit de nous rassembler pour être plus fort et de privilégier ce qui unit sur tout ce qui divise.

Nathalie COUSERAN

Nathalie COUSERAN, Maire d'ESTAING
et son conseil municipal,

Seraient honorés de votre présence à la cérémonie des vœux afin
d'échanger et partager un moment de convivialité.

Le dimanche 8 janvier 2023 à 11h à la salle d'animation

Bonne année
à tous

Mairie, Place Reynaldy 12190 Estaing
mairie@estaing12.fr



REALISATIONS

AMÉNAGEMENT PONTON PÊCHE

L'Opération "Ponton Pêche" est issue d'une réflexion menée par la fédération de Pêche de l'Aveyron avec l'appui du Parc Naturel Régional de l'Aubrac. Les quatre pontons ont été mis en place cet été. Ces aménagements contribuent à l'attractivité de notre commune en favorisant le potentiel du barrage.

Le coût de ces travaux s'élève à 51 390€ ; ils ont bénéficié des aides du Département, de la Région et du Feder pour un montant de 25 999€.



RESTAURATION DU PONT

Afin de préserver ce patrimoine, la commune avait mandaté les ateliers de Perse qui ont réalisés ces travaux de restauration du Pont de la Coussane courant juillet.

Le coût de ces travaux s'élève à 11 749€.

La commune a bénéficié des aides de l'État soit 2 937€ et de la Région 1 958€.



TOIT DE L'ÉCOLE

Le conseil municipal a mandaté l'entreprise de couverture Roux Serge pour réaliser des travaux de réhabilitation de la toiture de l'école.

Le coût de ces travaux s'élève à 30 938€. La commune a bénéficié des aides de l'État soit 10 312€ et de la Région 3 860€.



LABEL ACCUEIL VÉLO GÎTE COMMUNAL

Le tronçon aveyronnais de l'itinéraire « La Vallée du Lot à vélo, V86 », ouvert grâce au jalonnement sur 160 kilomètres mis en place par le Département de l'Aveyron, s'adresse à la fois aux amateurs de balades nature à vélo et aux cyclotouristes en quête de challenges. Il traverse le département de l'Aveyron, le sud du Cantal, ainsi que la Lozère jusqu'à La Canourgue. S'y ajoutent les 70 kilomètres de la « Voie de Conques » qui longe le Dourdou.

La Commune a accepté de faire partie de l'aventure sur la Vallée du Lot à vélo (V86) en adhérant à la marque "Accueil vélo" pour le gîte communal.

ECLAIRAGE PUBLIC

En 2022, l'éclairage public a été renouvelé à l'Ouradou, Annat, Carmarans et la Fabrègue.

Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et d'engager des actions volontaristes en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande en électricité à certaines heures, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

La commune a donc fait le choix que l'éclairage public sera interrompu sur l'ensemble du territoire communal, hameaux compris de 0H à 5H et le week-end de 2H à 5H. Le SIEDA mettra en place cette décision dans le courant du premier trimestre 2023.



ÉCONOMIE D'ENERGIE



Les nouvelles problématiques liées aux enjeux de la maîtrise de l'énergie et, plus largement, du développement durable, ouvrent de nouveaux champs d'action et d'intervention aux syndicats d'énergie. Le SIEDA développe des actions de conseil et d'accompagnement des collectivités.

La commune d'Estaing a engagé un audit énergétique, qui est une étude approfondie sur le bâtiment de l'école ainsi que le bâtiment de la Résidence du Puech. A son issue, la commune disposera d'une proposition chiffrée et argumentée de programmes de travaux afin de l'amener à décider des actions et investissements appropriés. Ce type d'analyse constitue un outil d'aide à la décision.

Pour 2023, la commune souhaite faire réaliser un audit énergétique sur le bâtiment de l'ancienne Mairie.



RÉSIDENCE DU PUECH DE L'EGLISE

Depuis mars 2022, la Commune a pris en charge la gestion des locations de la "Résidence du Puech". A ce jour les 8 logements ont été loués.

Suite aux propositions apportées par l'audit énergétique réalisé en 2022, cet automne, des travaux d'isolation des plafonds des garages ont été réalisés par l'entreprise Belet isolation pour un coût 5 915€.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Qu'est-ce que le PLUi ?

Le PLU Intercommunal est un document réglementaire et de planification qui est réalisé à l'échelle d'une Communauté de Communes.

Il étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement durable et le formalise dans des règles d'utilisation du sol.

Il s'intéresse aussi bien au développement économique, qu'aux équipements publics, à la hauteur des bâtiments, aux places de stationnement, à la répartition des logements, à la préservation de l'agriculture, des paysages et de l'environnement, etc...

Il permet donc de planifier un projet global d'aménagement et d'urbanisme en se projetant à un horizon d'environ 10 ans.

Aujourd'hui, c'est une Carte Communale qui s'applique pour la commune d'Estaing. Une fois réalisé, le PLUi se substituera aux documents d'urbanisme communaux existants.

Etabli dans un but d'intérêt général, il ne peut répondre à la somme des intérêts particuliers.

Quels sont les étapes et le calendrier prévisionnel ?

Un groupement de cabinets d'études (urbanisme/architecture, agriculture, environnement, paysage, juridique) accompagne la Communauté de Communes (21 communes). Le travail de diagnostic, qui constitue la première étape, a débuté durant l'été et va se poursuivre dans les mois à venir jusqu'au printemps 2023.

L'élaboration du PLUi est une démarche longue avec différentes étapes présentées ci-dessous. L'approbation du document et donc la fin de l'élaboration devrait avoir lieu en 2026.

La concertation tout au long de la procédure

La concertation se déroule tout au long de la procédure (du lancement à l'arrêt du projet), ainsi les habitants seront informés des travaux et des réflexions (site internet <https://comtal-lot-truyere.fr/>, bulletins municipaux et intercommunaux, presse, ...).

Vous avez ainsi la possibilité de formuler vos observations par courrier.

CONTACT concernant l'élaboration du PLUi :

Communauté de Communes Comtal Lot Truyère

Courriel : urbanisme@3clt.fr

Tél : 05 65 48 29 02

Pour en savoir plus : <https://comtal-lot-truyere.fr/bien-vivre/urbanisme/le-plui>

Pour formuler vos observations ou propositions tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi :

- par courrier adressé à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère en précisant en objet : « Concertation préalable du PLUintercommunal », 18 bis Avenue Marcel Lautard, 12500 ESPALION
- par mail : urbanisme@3clt.fr
- par dépôt sur un recueil de remarques à la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère

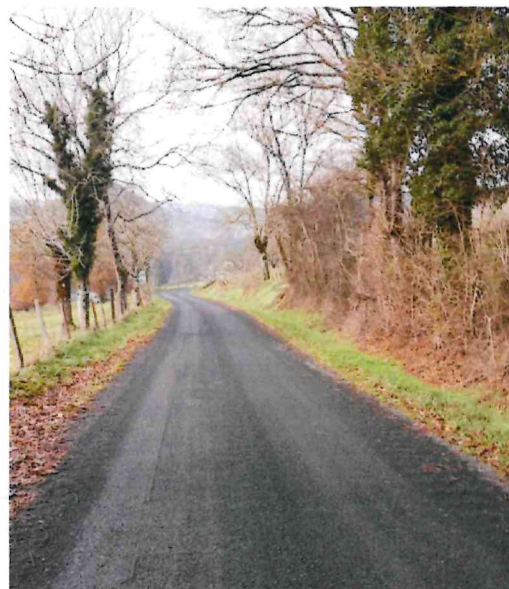
Pour toute question concernant les droits à construire d'une parcelle et les autorisations d'urbanisme : merci de contacter la Mairie.

Les documents d'urbanisme en vigueur sont consultables sur : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

TRAVAUX VOIRIE COMMUNAUTE DE COMMUNES

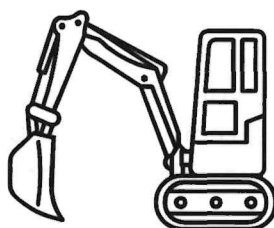
La voirie se compose de 16km de routes dont la Communauté de Communes a la compétence ; c'est-à-dire que l'entretien et la réfection de ces routes sont financées par la Communauté de Communes. Nous travaillons avec les services techniques de celle-ci pour planifier les routes qui ont besoin de travaux. En 2022, il a été fait des réparations sur l'ensemble des routes (PATA) pour un montant de 13 226€. La route entre la Fabrègue et la Frayssinette a été refaite à neuf pour 32 565€ par l'entreprise EGTP.

La commune a pris en charge l'accès au hameau de Cauvin.



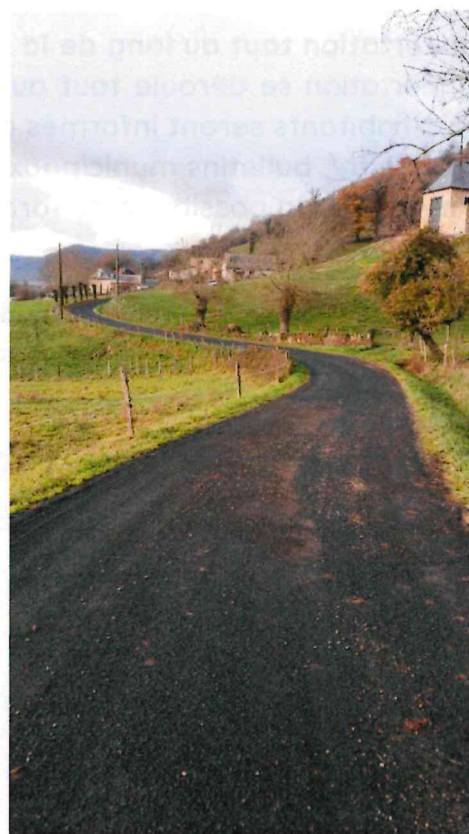
CHEMINS

L'entretien des chemins de randonnée balisés ou de promenade autour d'Estaing demande du travail durant toute l'année. Afin de satisfaire tous les sportifs, marcheurs et autres promeneurs pour leur offrir des parcours agréables et attrayants, nous avons engagé durant l'année 2022 plus de 8 000€ de dépenses. L'élagage de la moitié des platanes au foirail a été réalisé au premier trimestre 2022, la deuxième partie sera réalisée en 2023.



Nos concitoyens agriculteurs ont besoin quotidiennement de chemins entretenus, là aussi nous sommes attentifs à les maintenir dans un état satisfaisant. Cela passe par des travaux de réfection, curage des fossés, débroussaillage et d'élagage qui doivent être réalisés tous les ans.

Nous remercions tous les habitants qui entretiennent l'espace commun et qui participent à l'embellissement du bourg et des hameaux.



OPÉRATION CŒUR DE VILLAGE

Quelques mois après sa prise de fonction, le conseil municipal nouvellement élu a voté à l'unanimité une nouvelle phase de l'opération cœur de village ; Estaing, parmi les plus beaux villages de France mérite bien une attention particulière et soutenue dans le temps.

La Covid a retardé les pré-études et préconisations préalables effectuées auprès notamment des bâtiments de France, du CAUE et d'Aveyron Ingénierie (service du Conseil Départemental).

Enfin aujourd'hui, nous en sommes à la phase études puis appel d'offres pour réalisation en 2024. C'est le centre bourg qui est concerné, à savoir la rue basse, le tracastel, la place François Annat, la rue du Pont, la rue Méjane et la rue du Collège jusqu'à sa jonction avec la rue François d'Estaing. C'est le chiffrage final et le budget qui préciseront les délimitations en plus ou en moins.

Mais bien entendu, comme pour les opérations précédentes, la population sera largement informée et consultée pour que cette nouvelle opération, elles sont une réussite et entraînent un large consensus des Estagnols.

NUMÉROTATION ET DÉNOMINATION DES VOIES

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune. Il s'agit d'un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens (secours, prestations à domicile, livraisons...), les entreprises (fournisseurs d'énergie, services GPS...) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, gestion de l'eau et de l'assainissement, collecte de taxes...), réseau de fibre optique...

En raison de la conjoncture, la livraison des plaques de rues et les numéros ont pris énormément de retard. Elle devrait arriver début d'année, l'adressage sera donc effectif courant 2023.



SIGNALÉTIQUE

Depuis juillet 2015, la législation en matière de publicité a évolué vers une régulation plus stricte des dispositifs de signalisations. Ainsi sur notre commune d'Estaing, la DDT a identifié tous les dispositifs contrevenants qui ont été enlevés.

Une étude sur la signalétique a été engagée avec le PNR Aubrac, qui dispose une charte, afin de permettre l'indication des activités économiques et touristiques de la Commune. La signalétique se déclinera en panneaux directionnels routiers et piétons mais aussi par le relais d'informations services afin d'adapter les informations aux contraintes réglementaires.

L'entreprise ASCODE a effectué le piquetage ce printemps, les panneaux seront mis en place entre le 16 et le 20 janvier 2023.

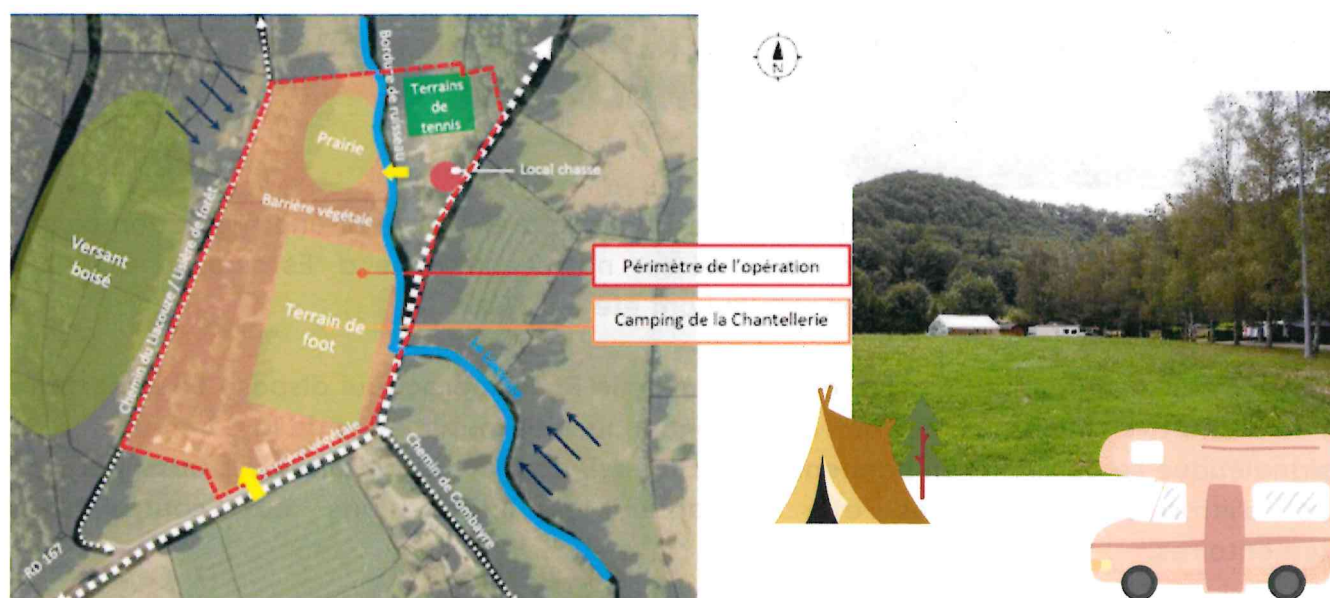
CAMPING

La Commune d'Etaing souhaite engager une opération de réaménagement du camping de la Chantellerie visant à développer de nouvelles conditions d'accueil et proposer une nouvelle offre de services, notamment à destination des campings cars. Dans ce cadre, elle envisage de confier à un ou des prestataires externes la mission de maîtrise d'œuvre.

La Commune envisage donc la création d'une aire de camping-car qui pourrait être accessible toute l'année comprenant une aire de service. La Commune profite de la création de cette aire à destination des camping-cars pour réaménager le camping actuel en proposant de nouveaux espaces (bâtiment accueil, aire de jeux, préau...), services et infrastructures (assainissement).

Le périmètre du projet de la zone d'étude est élargi afin d'inclure dans l'étude de faisabilité le terrain communal où sont situés les terrains de tennis. Le projet de réaménagement du camping se conjugue avec la volonté des élus de réaménager les espaces en bordure de Liacouze, zone privilégiée de promenade des habitants et ainsi permettre une utilisation des équipements (terrain de tennis, aire de jeux, ...) au plus grand nombre, habitants d'Etaing et résidents du camping.

Une réflexion pour la connexion du camping avec le bourg fera l'objet d'une étude complémentaire. En effet, en parallèle au projet de réaménagement du camping et de ses abords, la Commune mène une réflexion plus globale sur le « tourisme vert » et les mobilités douces au sein de son territoire, notamment par l'aménagement d'une voie cyclable au niveau de la RD 167 et par la revalorisation du chemin de Combayre (chemin piétonnier) afin de relier le centre-bourg au camping et aux espaces de promenade des Estagnols. La Commune souhaite conserver l'esprit familial et naturel du camping, dans un souci d'intégration paysagère des aménagements à réaliser. Ils désirent également obtenir le label Accueil vélos et envisagent donc des installations dans ce sens



ECOLE AUX PAPILLONS



L'école aux papillons fonctionne sur 4 jours, Pauline Assié directrice gère 21 élèves en classe unique. Elle a le soutien de Monique Cordenos et de Christine Andréan qui s'occupent de la cantine, garderie, art plastique et aides aux devoirs.



JARDIFOLIES

L'école d'Estaing a participé au concours artistique des Jardifolies.

Les élèves de maternelle-CP ont remporté la 4ème place et les élèves de CE-CM ont obtenu la 1ère place du concours.

Un grand Bravo à tous les enfants.

CITY STADE

Les paniers de baskets ont été renouvelés au printemps.



5 NAISSANCES EN 2022

Le 28/01/2022 Arya ALVADO
Le 14/06/2022 Manon PAUL-CROS
Le 20/09/2022 Ruby TRINQUIER-FAGES
Le 26/09/2022 Augustin RECOUSSINES
Le 14/11/2022 Léo ROUILLAC

INSEE

Population au 1er janvier 2023 : 492





PISCINE

Cet été la piscine municipale était ouverte 7/7 jours de 14h à 19h. Deux saisonnières Lisa Bonal et Fanny Mas ont tenu les entrées. Adam Viidalepp a assuré la surveillance sous un soleil de plomb, car la période de canicule fut exceptionnelle !

3 667 Entrées

CAMPING

Le camping municipal "La Chantellerie" était ouvert du 1er mai au 30 septembre. Christine Andréan est la régisseuse du Camping durant la période estivale où elle gère l'accueil et le fonctionnement, elle a été secondée par Anne Le Bloas.

3 295 nuitées



GITE

Le gîte d'étape communal était ouvert du 1er avril au 31 octobre. Marie Martin est la régisseuse du gîte, elle gère l'accueil et le fonctionnement et elle a également été secondée par Anne Le Bloas.

2 539 nuitées



PADDLE-CANOË



En partenariat avec la commune du 1er juillet au 31 août la plage d'Estaing a été investie par l'entreprise "Elsa" d'Espalion qui proposait des locations de canoës et de paddles pour naviguer le long de la rivière. Des sorties nocturnes ont été organisées lors des soirées "son et lumière".

180 locations

OFFICE DE TOURISME ESTAING

Le point d'accueil de l'office du tourisme d'Estaing a été ouvert d'avril à Septembre. Le Top 5 des départements qui se sont déplacés à Estaing sont : Haute-Garonne, Hérault, Bouches-du-Rhône, Région Parisienne. Le top 3 des pays étrangers : Belgique, Allemagne et Espagne

7 013 personnes

MERCI

MERCI à tous pour votre investissement
et le succès de cette belle saison.



COLLECTE ANCIENS TÉLÉPHONES PORTABLES



L'association des maires de l'Aveyron et Orange se sont alliés pour une vaste opération de collecte et recyclage des mobiles.

En début d'année, la Commune d'Estaing a participé à ce « challenge recyclage » et a invité les habitants à déposer leurs anciens mobiles dans un collecteur mis à disposition dans l'accueil de la Mairie. 123 portables ont été collectés soit 22.8kg.

La Commune a remporté un chêne pour aménager le territoire et agrémenter les espaces publics. Il a été planté devant le gîte communal le 5 décembre en présence de Mr Pauziès d'Orange, Mr Anglars Sénateur, Mme le Maire, les élus et des habitants.

Une belle initiative des Estagnols.



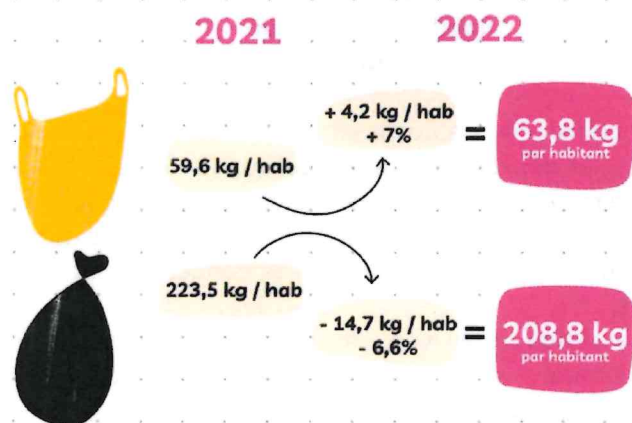
INFO SMICTOM NORD AVEYRON

En une année, sur le territoire du SMICTOM Nord Aveyron, les quantités de tri sélectif ont augmenté de 10 % (soit 7 kg d'emballages recyclables en plus par habitant) et les quantités d'ordures ménagères ont diminué de 7 % (soit plus de 15 kg d'ordures en moins par habitant).

INFO SYDOM

Nouvelles consignes de tri : un an après, on fait le point !

Depuis le changement de consignes de tri en novembre 2021, la part d'emballages collectés augmente et celle des sacs noirs diminue. Un basculement possible grâce à tous les Aveyronnais qui s'engagent petit à petit dans ce nouveau geste de tri !



FÉLICITATIONS !



Bravo amis Aveyronnais ! Regardez, vous triezez...

...plus que la moyenne nationale !

Dans les territoires où le tri est simplifié, on trie en moyenne 3 kg supplémentaires par habitant. En Aveyron, c'est 4,2 kg supplémentaires par habitant, selon les tendances de l'année 2022 : on performe !

...depuis le 1^{er} novembre 2021... et oui 1 an déjà !

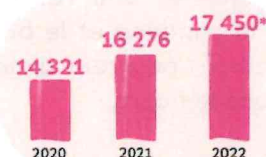
soit 14 mois en avance par rapport à l'objectif national ! En effet, au 1^{er} janvier 2023, tous les Français devront être passés à l'extension des consignes de tri.

+4,2 kg par habitant aveyronnais

De plus, on estime en moyenne que chaque Français trie 51,5 kg d'emballages et papiers chaque année (données CITEO 2020). En Aveyron, c'est 63,8 kg / an / habitant... soit 12,3 kg / an / habitant de plus que la moyenne nationale !

...et de plus en plus !

Voici les tonnages de collecte sélective triés ces trois dernières années en Aveyron :



*tonnage prévisionnel basé sur les 13 085 T triés du 1^{er} janvier au 30 septembre 2022



TRÈS ENCOURAGEANT ! RESTONS MOBILISÉS ET AMÉLIORONS NOTRE GESTE DE TRI GRÂCE AUX JEUX PROPOSÉS DANS CE LIVRET !

Tendance prévisionnelle des performances pour l'année 2022 sur la base des 9 premiers mois de l'année.

Nous avons demandé à Madame Le Maire de nous donner des précisions et son avis sur certaines interrogations des Estagnols.



Le stationnement dans le bourg est délicat et souvent sujet à polémiques :

Nathalie Couseran (NC) : La situation géographique et l'architecture d'Estaing qui en fait sa richesse et son attractivité, nous obligent à nous adapter.

Actuellement, il y a quatre grands parkings à toutes les entrées du bourg, représentant plus de 150 places gratuites. Hormis durant une période très courte en été, il reste toujours des places libres.

Concernant la Rue François d'Estaing entre le quai et le forail ; les places sont réservées aux clients des commerces, toujours dans un souci de favoriser leur attractivité. Je demande à tous de respecter la limitation de stationnement. Également devant la maison de santé où les places doivent servir à la patientèle.

Et les campings car ?

NC : Voilà un sujet qui divise et provoque bien des discussions. Bien sûr, les campings cars peuvent paraître envahissant à certaines périodes. Mais c'est plus qu'une mode et il va falloir en tenir compte dans la durée en encadrant au mieux ces véhicules de loisirs.

Tout d'abord, ils sont considérés comme des véhicules légers, donc nous ne pouvons pas les traiter différemment qu'une voiture suivant le code de la route et les règles de stationnement. Par contre, ils ont des obligations, par exemple sur un parking, ils ne peuvent pas déballer des installations de camping.

L'amélioration de leur accueil au camping municipal est un des axes prioritaires pour Estaing.

Les travaux de rénovation du camping de la Chantellerie favoriseront son attractivité pour les campings cars.

Il y a d'autres pistes : la signalétique, l'information numérique et une réflexion sur une mobilité douce entre le camping et le bourg (piste piétonne et vélo à disposition) pourront diminuer le nombre de campings car dans le bourg.

Pouvez vous nous donner des explications sur le départ du kinésithérapeute ?

NC : J'ai appris son souhait de départ, il y a plus de six mois. Je l'ai rencontré à ce moment là pour échanger avec lui. Après plus de 7ans à Estaing, il a souhaité évoluer professionnellement et pour cela il va devoir quitter Estaing, ce que nous regrettons profondément. Par la suite, des échanges ont eu lieu avec les responsables de la communauté de Communes.

Je leur ai demandé de se mettre à la recherche d'un nouveau kinésithérapeute immédiatement.

Tous les professionnels de santé sont d'une importance vitale pour Estaing et les communes voisines, c'est pour cela que j'apporte une attention particulière à la maison de santé.

Où en est la déviation d'Estaing ?

NC : J'attendais cette question car je sais qu'elle préoccupe les Estagnols depuis plusieurs décennies... Pour la déviation, en 2017 le conseil municipal a fait une demande officielle au conseil départemental. Une étude a été lancée dont les conclusions nous ont été transmises en 2018. Ces résultats préconisaient la nécessité d'une étude d'impact environnementale. Mais, en novembre 2022, les services des routes du département nous ont présenté un rapport interne défavorable à la déviation. Le conseil municipal en a donc pris acte et il a fait part d'une nouvelle demande au Département pour que le problème du trafic dans le bourg soit pris en considération. Je suis convaincue qu'il existe des solutions à mettre en œuvre pour éviter ces nuisances. Il est donc primordial de travailler dans le même sens avec le Département et tous les acteurs locaux du territoire afin de trouver des solutions.

Où en sommes-nous avec la fibre ?

NC : Certaines parties de la commune il est d'ores et déjà possible de se connecter. Pour d'autres, c'est en cours et votre opérateur vous contactera dès que la connexion est réalisable.

Pour les autres, il faudra patienter car l'installation de nouveaux poteaux est nécessaire et ces travaux demandent du temps.

Pour tous, vous pouvez suivre le déploiement pour chaque habitation sur le site : www.alliancetreshautdébit.fr

En conclusion de notre entretien :

NC; j'ai apprécié cet exercice qui, je l'espère, servira à éclairer les choix de la municipalité et à expliquer notre politique, bien sûr, politique dans le sens noble du terme, c'est à dire, les affaires concernant la vie de la cité.

Avec toujours en vue, l'intérêt d'Estaing au milieu d'un territoire où toutes les composantes sont interdépendantes.

Pour terminer, l'équipe municipale, élus et employés, sont toujours disponible et à l'écoute des habitants d'Estaing pour toute remarque aux sujétions d'amélioration pouvant servir le bien vivre ensemble sur notre belle commune.